

## Souvenirs



### Fête à Gastu

Photo prise lors de la fête de l'école à Gastu en 1929, transmise par Jean-Louis Marazzani. Y figurent, des élèves de la classe de Mlle Jeanne Dangelet, future épouse d'Alexis Lacoume. Autour de Jeanne Breyse - fille d'Auguste qui fut maire de Gastu - en haut à droite, une fille du forgeron Farice; au milieu - encadrant Jeanne - Odette Farice et Henriette Breyse dite Youyou (plus tard épouse du libraire bônois Roger Lacoume); au premier rang, Clothilde Gout, fille de l'épicier-cafetier et Geneviève dite Véva, fille, avec sa sœur Youyou, d'Henri et Léontine Breyse.

Grenouilles qui coassez ce soir,  
Que j'aime entendre votre chant!  
Vous me rappelez mon village, aux soirs d'été  
Lorsque, par les nuits claires,  
Vos longs cris gutturaux montaient de la rivière.

Allongée dans l'ombre,  
Les yeux grands ouverts,  
Je vous écoutais.

Vous coassiez, indifférentes,  
Là-bas comme ici ce soir,  
Sans vous douter que, dans le noir,  
Une petite fille vous aimait.

Vous, vous chantiez,  
Moi, je rêvais,  
Le cœur plein de calme.

En ce temps-là, la paix régnait, sereine.  
Tout semblait paisible:  
Les gourbis reposaient  
Dans leur halo de cactus sombres.  
De temps à autre, un chacal glapissait...

Vous, vous chantiez,  
Moi, je rêvais,  
Le cœur plein de calme.

Les barreaux de ma fenêtre ouverte  
Rayaient de noir la lune qui me souriait.

Ô soirs d'été  
O Lannoy-Djendel mon village,  
Votre souvenir fait lever en moi  
la brume du rêve et de lourds regrets.

Paulette BRY CHAVANON

Cérémonie dans les années 30, au monument aux Morts de Jemmapes. Organisée par les anciens combattants de la commune mixte dont on remarque, au centre, l'administrateur en chef M. Jaulmes. Deuxième à gauche, Sauveur Bonnici venu avec son fils en curieux. Le monument et la statue sont l'oeuvre de Maxime Real del Sarte, sculpteur manchot - il perdit un bras au cours de la Grande Guerre - qui modelait ses sujets de sa seule main valide. Pour les matières solides, il choisissait et dirigeait des manieurs de ciseau qui parachevaient les œuvres à sa place.



# Bien Marcher Sans Courir

## "En voitures les voyageurs pour remonter le temps!"

"Quoi! vont dire certains, un nouvel article encore sur le B.M.S.C." Oui, un nouvel article, car il y a toujours des choses à révéler sur le sympathique petit tortillard des temps anciens.

Ce brave Bône-Mokta-Saint-Charles, c'est vrai qu'on le trouvait passablement vieux et c'était bien normal: saviez-vous qu'il était le plus ancien chemin de fer de l'Afrique du Nord?

Outre cette découverte de l'ancienneté du doyen des Chemins de fer z'algériens (comme disait parfois un commentateur de Radio-Alger), ceux qui ont eu la bonne fortune d'emprunter le fameux petit chemin de fer à voie étroite (on disait "voie métrique", l'espace de ses rails équivalant bien à la millionième partie d'un quart de méridien terrestre) doivent aussi apprendre que le fameux "Bien Marcher Sans Courir" avait un frère cadet et que ce cadet lui ressemblait (presque) comme un jumeau.

Tandis que notre B.M.S.C. quittait Bône en direction de l'ouest, un "tramway à vapeur sur route" - c'était le nom très officiel du frère cadet - longeait presque continuellement, vers l'est, la voie d'abord pédestre, puis muletère (puis, plus tard, automobile), sur les 88 kilomètres d'un parcours qui permettait d'atteindre La Calle en (un petit peu plus de) trois heures de temps.

Mais revenons à notre Bône-Saint-Charles qui avait commencé bien modestement sa carrière, en 1858, sur onze kilomètres de parcours seulement, pour transporter dans des wagonnets, vers les installations portuaires de Bône, le minerai de fer extrait du sous-sol de Karézas... et aussi, à coup sûr, maints resquilleurs empruntant les convois de wagonnets pour un clandestin usage personnel.

Ce n'est que trente ans plus tard - en 1885 - que la ligne fut prolongée jusqu'à Aïn-Mokra, lorsque ses propriétaires eurent enfin résolu de l'ouvrir également au trafic des voyageurs et des marchandises.

Et là, on peut se demander si, alors, n'intervint pas dans leur décision un personnage bien connu des Jemmapois: un certain Camille Regnault Lannoy de Bissy, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, qui était arrivé de sa natale Savoie six ans plus tôt, en 1852, pour doter notre Est algérien de solides infrastructures.

Passèrent encore vingt années au terme desquelles la modeste voie ferrée finit par atteindre Saint-Charles, permettant désormais aux voyageurs de rejoindre la "grande soeur" à écartement normal qui reliait Philippeville au rocher constantinois d'où elle filait ensuite en direction d'Alger.

La longueur du trajet n'était guère éloignée des cent kilomètres, et ceux-ci se parcouraient en quatre bonnes heures d'horloge: avec du 25 à l'heure de moyenne horaire, le train méritait bien son fameux surnom de "Bien Marcher Sans Courir".

Encore qu'il fût moins "routier" que son cadet callois, il arrivait parfois à notre bon vieux B.M.S.C. de suivre le même itinéraire que la route - la Nationale 12 - et il arrivait qu'on assistât à des luttes de vitesse entre la locomotive à vapeur crachant ses pouf-pouf de fumée noire et une teuf-teuf fonçant - "à tombeau ouvert" - avec toute l'ardeur de ses chevaux-vapeur à parfum de pétrole.

Outre les escarilles qui accompagnaient les voyageurs tout au long de leur équipée, on se souvient que le confort des wagons était plus que spartiate, et pourtant, il arrivait parfois



qu'on lût - comme ce fut le cas, en date du 15 novembre 1908, dans le quatrième numéro d'un journal quotidien tout nouvellement créé, "La Dépêche de Constantine" - l'article suivant:

"Jeudi 12 novembre 1908 à 8 h 30 du soir, est passé à Gastu un train spécial dont l'arrivée en gare ne manqua pas de causer une agréable surprise à nos concitoyens.

"La compagnie du B.M.S.C. (Bône-Mokta-Saint-Charles), très désireuse de procurer à ses voyageurs tout le confortable (sic) nécessaire, avait at-telé à ce convoi quatre voitures neuves dont elle vient de faire l'acquisition, voitures devant être affectées à chacun des trains effectuant le trajet entre Bône et Saint-Charles.

"Ces quatre nouvelles voitures effectuaient un premier voyage d'essai avant leur réception définitive.

"Elles étaient occupées par M. Viéville, conseiller général du canton, qui représentait le département, M.M. les ingénieurs des Ponts de Philippeville, Jonquet conducteur des Ponts à Jem-

5 — JEMMAPES (Algérie) - La Gare



Ed. J. Four - Grand Hôtel Terminus

11 — JEMMAPES (Algérie) - La



Grand Hôtel Terminus



mapes, ainsi que de divers représentants de la compagnie ferroviaire.

"Nous avons pu visiter ces quatre wagons très confortables et d'un fini qui ne laisse rien à désirer: l'aération est parfaite, et, sur l'un des côtés, se trouve un couloir avec glaces munies de store qui permettent aux voyageurs de ne craindre ni le soleil ni les escarilles.

"Nous espérons que nos représentants et M. de Cerner - toujours très désireux de nous être agréable - auront à cœur de parfaire une organisation déjà en si belle voie, qui rendra le trajet de Saint-Charles à Bône parfaitement agréable."

Que pourront penser, aujourd'hui, des lignes qui précèdent, ceux de nos concitoyens qui ont eu l'occasion - au moins une fois dans leur vie - d'effectuer une partie du trajet Bône-Saint-Charles à cette époque ultra-lointaine où l'on prévenait les voyageurs qu'il était "dangereux de se pencher par la portière"?

Jeannot.



re (interieurs)

Goll. B

## Princesse en sa famille

Salvator Joseph Michelange Teuma - mon arrière-grand-père - était négociant propriétaire à Jemmapes.

De son union avec Marie-Rose Philomène Camillieri étaient nées cinq filles: Laurette, Pauline, Marguerite, Carmen et Marie-Antoinette, qui fut ma grand-mère, née le 13 juin 1881 et décédée le 15 juin 1937.

Cette grand-mère épousa un maréchal des logis, Albert Pierlot, natif de Crécy-sur-Serre, dans l'Aisne.

De leur union naquirent quatre enfants, deux filles, Geneviève et Magali Elisabeth, et deux garçons, Alain et Norbert.

Geneviève épousa Pierre Dolin, un ingénieur des Ponts et Chaussées; Alain épousa Yvane Flandin - une Jemmapoise elle aussi - dont il eut trois garçons, et Norbert épousa Jeanne de Nouvel qui lui donna cinq enfants.

Magali Elisabeth, ma mère (née en Corse le 19 novembre 1911 à Piana di Crosse où son père était alors en garnison) épousa, le 4 avril 1936, un lieutenant de spahis stationné à Tunis, Pierre Le Morillon, qui était né à Port-Louis dans le Morbihan le 8 janvier 1908.

Pourquoi en Tunisie? Parce que mon grand-père Pierlot - qui était originaire d'une région humide et froide en hiver - s'était promis de finir ses jours dans un pays au climat moins rude, et ce fut la Tunisie où il acheta une grande villa à Hammam-Lif, dans la banlieue de Tunis.

En 1939, lorsque débuta la guerre, mon père jugea prudent de mettre sa famille à l'abri, et il nous envoya à Jemmapes, dans la grande et vieille maison de la rue Négrier.

Là, j'ai vécu comme une petite princesse, entourée, choyée, chouchoutée par ma mère et ses quatre sœurs, dans l'immense demeure dont le balcon ornait la façade donnant sur la rue - voir la photographie ci-contre.

Au rez-de-chaussée, se trouvaient le magasin d'un marchand de tissus, la boulangerie Ricard, et le café où, souvent, venaient se terminer les battues au sanglier.



Ma tante Laurette, aînée des cinq sœurs Teuma - qui ne s'est jamais mariée - s'occupait, comme un homme, de ses vignes et de ses oliviers, conseillée par M. Agius.

De ce temps lointain, je me souviens très bien de la famille Delaporte à laquelle nous allions souvent rendre visite dans la partie haute du village.

J'ai aussi en mémoire le visage de Mlle Brethous, la couturière qui habillait si bien mes tantes et ma mère.

Merveilleuses années d'enfance en cette Algérie que je devais retrouver, en 1958, quand - après avoir connu maintes garnisons - mon père, devenu officier supérieur, fut nommé commandant de la place de Philippeville.

C'est là que je me suis mariée et qu'est née ma première fille.

Marie-Claire ENGEL.

## Gourt - then - gourt - then

Jeune conscrit, mon père fit son "école du soldat" chez les Tirailleurs Algériens. "Sachant lire et écrire" - ainsi que le précise son livret militaire que j'ai conservé pieusement, il obtint les galons de sergent. Et, comme ce sergent parlait parfaitement l'arabe, il eut mission d'instruire une quarantaine de recrues.

La première chose qu'on apprend dans l'Armée, c'est la discipline, et le b-a ba de la discipline, c'est la façon de marcher au pas cadencé. Cet exercice se déroulait pour le mieux, car les "bleus" étaient fiers de porter l'uniforme, et désireux d'apprendre autant que de bien faire.

Mais, parmi ces braves turcos, se trouvaient deux ou trois boudjadis descendus des djebels les plus reculés, pour lesquels la technique du "un-deux" ou le traditionnel "gauche-droite" ne voulaient rien dire, de sorte qu'ils se trompaient souvent de pied, provoquant de déplorables désordres dans les rangs.

C'est alors que mon père recourut à la méthode simple et efficace, qui confirmait la légendaire débrouillardise du soldat français: il fit insérer des brins de foin entre les lacets du brodequin de gauche et des brins de paille dans ceux du godillot de droite.

Ainsi, le "gauche-droite" fut remplacé par le "gourt-then", et tout rentra dans l'ordre, à la grande satisfaction d'un commandant de compagnie, pas du tout outré de constater la mise en pratique d'une méthode non prévue par "Le Règlement de l'Infanterie".

Par la suite, les choses devinrent autrement sérieuses, lors de l'expédition de Syrie: un tirailleur quelque peu individualiste et cabochard refusa le "moukala" qu'on lui avait attribué. Il lui préféra - outre son inséparable "bousaadi" - une provision de grenades. Ainsi armé, il n'obéissait qu'à son père, et se tenait toujours à son côté, s'étant autoproclamé son garde du corps.

Paul EBERSTEIN.

# Un regard sur notre Jemmapes en 1900

En 1900 - dernière année du XIX<sup>ème</sup> siècle, il y a 106 ans - le village de Jemmapes, fondé en 1848, est le siège d'une commune de plein exercice de 3.336 habitants dont 759 Français de souche sur un total de 1.252 Européens (1).

C'est aussi le centre administratif d'une commune mixte qui compte une population de 28.838 personnes dont 676 Européens.

Plusieurs hameaux dépendent de la commune, dont Bayard (ex Ahmed ben Ali), Foy (ex Sidi Nassar), ainsi que le centre de Ras el Mâ.

Le maire est Emile Chatellain, son adjoint Hippolyte Dageville, et le secrétaire de mairie, M. Peyret.

Les gardes-champêtres répondent au nom de Bordes et Vuillemot.

Architecte communal - également conducteur des Ponts et Chaussées - M. Jonquet.

Notaire, Me Bourdin, lequel remplit également les fonctions de juge de paix... non rétribué.



Le médecin de colonisation est le Dr Jean Marie Gouvert.

Les instituteurs se nomment M.M. Pouy, Conangle et Zina à l'école de garçons, Ali Gaham à l'école arabe, Mme Permin à l'école maternelle.

Receveur des Postes, M. Puysegur.

Les deux auberges sont respectivement tenues par Mme Vve Barrial et Mme Vve Chevalier.

Boulangers: Mme Vve Huck, M.M. Raybaud, Farina et Cabanel.

Bouchers: M.M. Teuma et Muscat

Briqueterie-tuilerie: M.M. Bianco et Capuano.

Charrons-forgerons: M. Junod et M. Régis Mathieu.

Cafetiers: Mme Veuve Perney (café du Square), M.M. Aquilina (café du Commerce) et Chenevier (café de la Réunion).

Coiffeurs: M.M. Rivet, Tournou, Di-Napoli.

Épiciers: M.M. Agius, Camillieri, Saliba, Xuéreb.

Hôtelière: Mme Vve Chevalier (hôtel d'Orient).

Menusiers: M.M. Bourge et Fleuriot.

Minotiers: M.M. Eugène Grevet et Louis Denis.

Nouveautés: Mme Vve Ozero.

Peinture et vitrerie: M.M. Vogel et Colombani.

Pharmaciens: M.M. Willemin et Haddad.

Restaurateur: M. Attard.

Sage-femme: Mme Four.

Selliers-harnacheurs: M.M. Poccaton, Roux, Barré, Bonmarchand.

Régie, poudre, tabac, et papier timbré: Mme Daumas.

Transports terrestres: M.M. Agius Brincat, Azzopardi, Aquilina, Pais.

Voitures de louage: M.M. Heck et Saguet.

La région est favorable à la culture des céréales et des fourrages destinés à l'alimentation d'un cheptel bovin à pelage gris, de la race de Guelma.

En plaine, de beaux et nombreux vignobles sont greffés en carignan, cinsault, alicante-bouschet, donnant des vins "charpentés" très appréciés pour l'exportation en Métropole, notamment vers Bordeaux.

Parmi les chefs de famille et entreprises installés en 1900, citons, entre autres, M.M. Belle, Basso, Barrère, Blanc, Bonmarchand, Prost, Gaudin, Bouzeran, Camillieri, Canuel, Curetti, Delaporte, Gradet, Grevet, Flandin, Javel, Riton, Rochette, Willemin, Klein, la banque de l'Algérie, et la société du Fendeck dirigée par le comte Hubert d'Hespele.

Edgar SCOTTI.

## et Lannoy, même date

Centre créé en 1854, Lannoy fait partie de la commune mixte de Jemmapes. Entouré de belles forêts de chênes-lièges, son territoire s'agrandira en 1904.

En 1900, le centre totalise 212 habitants parmi lesquels on dénombre 147 Européens.

L'adjoint spécial faisant fonction de maire est M. Auguste Laffond, avec M. Joseph comme conseiller municipal.

À l'école mixte, Mme Barket est institutrice unique.

Les fonctions de garde-champêtre sont assurées par M. Joseph Berret.

À la Poste, officier M.M. Capès et Joseph Pofilet; facteur rural M. Paul Euvrard.

Enfin, c'est M. Louis Mollet qui est cantonnier.

Alignées le long de la route, de petites maisons d'habitation - souvent construites en pisé - abritent des artisans et commerçants répondant aux besoins de l'économie du village:

Aubergistes, Mmes Vves Léger et Blanc;

Entrepreneur de travaux publics, M. Auguste Laffond;

Forgerons, M.M. Augustin Chavanon et Jean Prévaud;

Maçon, M. Jules Bajolles;

Transports publics, M. Jean-Baptiste Paoli.

Le territoire de Lannoy étant favorable à la céréaliculture et

à l'élevage, maints agriculteurs se consacrent à ces productions en dépit de l'exiguïté des concessions et de la nécessité de ne semer qu'un an sur deux afin de ménager les ressources en eau du sol.

C'est le cas de Mmes Vves Blanc, Veïsse et Mattereda, M.M. Alfred Jeanmasson, Auguste Laffond, Joseph Salvat, Jean Laffond, Jean Mattereda, Jean-Baptiste Paoli, Marius Germain, Justin Massie, Jacques Berger, Duvet.

Afin d'améliorer la productivité des sols, les premiers agriculteurs avaient créé des vignobles à base de cépages français francs de pied - carignan, cinsault, alicante-bouschet - dont les racines ne purent résister aux attaques du phylloxéra introduit accidentellement, vers 1865, en France puis en Algérie.

Les viticulteurs durent donc reconstituer les vignobles avec des portes-greffe américains sur lesquels furent greffés les cépages français. Figurent, parmi ces viticulteurs, Mmes veuves Blanc et Mattereda, M.M. Auguste Laffond, Chambard, Marius Germain, Jean-Baptiste Paoli, Gaultier de Clauby, Massie, Berger, Henri Jeanmasson, Chavanon, Deyme, la Banque de l'Algérie et la société du Fendeck dont le gérant est M. Carvès.

1 - Elle en avait compté 2.785 en 1887, et devait en avoir 4.048 en 1908, dont 1.385 Européens.

# Requête pour des colons en détresse

Texte d'une requête adressée, le 3 août 1902, par Eugène Chatellain, maire de Jemmapes et conseiller général du canton, au Gouverneur général Paul Révoil, quelques jours après le périple qu'il avait accompli celui-ci pour accompagner le président de la République Emile Loubet, au cours d'un voyage officiel en Algérie.

Je viens peut-être intempestivement - au moment où vous songez à un peu de repos bien acquis - solliciter votre intervention en faveur de braves colons décimés et chassés par la misère de nos villages.

C'est aussi sous les auspices de M. le député Thomson, à qui j'ai exposé la situation et qui lui-même s'est rendu compte, que je me décide à vous parler de ces choses qui intéressent l'avenir de notre contrée.

Il y a dix ans - à la suite d'un voeu au Gouverneur Général Cambon de vouloir bien réaliser sa promesse, aux colons, de leur faire avoir des agrandissements et des concessions pour leurs enfants mariés, - il fut procédé au lotissement et au bornage des futures concessions - travaux promptement achevés.

Mais cela ne faisait nullement l'affaire de ceux qui, chaque année, au moyen de prête-nom, se rendaient adjudicataires de ces terres moyennant trois ou quatre mille francs. Ces adjudications, à la suite de la velléité des colons de s'en approcher, montèrent à 12.000 francs.

Voici, à ce sujet, ce que la rumeur publique dit et ce que les journaux ont aussi publié. Une sorte de consortium se serait formé pour l'exploitation en règle de la contrée, entre un ex-administrateur, un prêteur pour indigènes (passant ou se faisant passer pour le neveu du premier) certains cheïks et un marabout influent de la région de l'Edough qui est venu transporter ses pénates au douar Melila après y avoir fait caser ses frères, l'un cheïck, l'autre adjoint indigène.

Ces bruits - dans lesquels on mêle le nouvel administrateur - sont peut-être exagérés, mais c'est bien certainement à une intrigue où la spéculation est reine que l'on doit l'arrêt subit, depuis dix ans, de toute attribution de terre dans notre contrée, alors que tout était prêt pour installer les colons sans aucune dépense pour l'Etat; et c'est par des rapports émanant des administrateurs que l'on parvient, d'année en année, à reculer la date de mise en colonisation, de ces terres tant promises.

Le plus grand malheur en tout cela (et le député Thomson peut vous renseigner à cet égard, car cette constatation l'a fortement ému) c'est que les villages se dépeuplent. Parmi les habitants, les uns sont morts, d'autres ont fui la misère, et le découragement est peint sur les traits de ceux qui restent... il ne faut pas oublier que les parents de ces malheureux - ruinés par l'usure - ont été expropriés depuis plus de 15 ans.

Il n'est pas douteux que le prix de 12.000 francs de location que l'on fait miroiter aux yeux de l'administration

des Domaines est un joli denier, mais qu'est-ce à côté d'un million de récoltes que la méthode européenne - appliquée par de nouveaux colons - retirerait de l'exploitation de ces terres?

Depuis cinq ans, si on l'eût voulu, cinq millions de récoltes auraient transformé le pays, fait disparaître la misère, amené de nouveaux colons et rattaché au sol des malheureux aujourd'hui disparus pour toujours.

M. le Directeur départemental de l'Agriculture me dit que le nouveau lotissement des terres de Ferfou et de Boudjedi est achevé, et que l'on pourrait procéder aux attributions. Il n'y a pas de village à créer; les nouveaux attributaires de France, en raison du peu d'éloignement des terres, trouveront facilement à se loger dans l'un des cinq villages avoisinant ces terres. Pour les fils de colons, ce sera encore plus facile, car ceux qui ont résisté à tant de misère - ils sont peu - ont conservé le toit paternel.

Ce n'est pas l'avis de M. le chef de bureau de la Colonisation, qui dit - au contraire - que l'on n'a plus le temps d'installer les colons avant le commencement de l'année agricole, et qu'il faut encore louer pour une année... c'est le même cliché depuis dix ans.

Je n'ai pas l'intention de vouloir régenter en quoi que ce soit l'Administration, mais il me sera bien permis de formuler le voeu que la célérité que vous avez su imprimer à la solution des choses dans l'Administration soit aussi impulsée à l'oeuvre de la colonisation - ce que, du reste, le distingué directeur de l'Agriculture M. de Peyrimoff est en train de faire.

Je ne peux partager l'opinion surannée de M. le Chef de bureau, à savoir que les concessions ne doivent être délivrées que juste au moment où commencent les travaux de semailles. Si on peut les délivrer à ce moment, tant mieux, mais ce serait une erreur de croire que l'année entière serait perdue pour le cultivateur si la délivrance ne pouvait avoir lieu que quelques mois plus tard (le contraire prouverait le contraire).

Le colon aura d'abord les cultures du printemps à faire, les travaux de défrichement, la récolte de son foin indispensable pour les bêtes de labour, le soin du cheptel, l'aménagement des eaux... enfin, l'étude du pays en vue d'une prochaine campagne sérieuse, et - chose à ne pas négliger - à recueillir les conseils pratiques des anciens du pays.

Vous ne voudriez pas M. le Gouverneur, laisser le découragement achever des malheureux - qui ont survécu aux infortunes dont je ne vous ai fait qu'un tableau très restreint - en permettant une nouvelle mise en location de ces terres ne servant d'ailleurs qu'à exploiter de pauvres indigènes...

Les travaux du chemin de fer Ain-Mokra-Saint-Charles vont être poussés avec une grande activité et, d'ici 14 à 15 mois, il peuvent être achevés.

Je me permets, à ce sujet, d'attirer votre attention sur les terres sequestrées qui existent tout le long de la li-

gne de Saint-Charles à Gastu et dont on ne tire aucun parti: vendues ou concédées, elles seraient promptement mises en valeur et viendraient apporter un élément de trafic très appréciable pour le chemin de fer, dont la garantie d'intérêt prise à la fois sur le département et le budget spécial.

Dans le même ordre d'idée, je rappellerai à votre souvenir la création du centre de Roknia, pour lequel vous avez bien voulu faire voter une somme de 125.000 francs. Ce sera là un des plus beaux et des plus prospères centres de notre département, bien pourvu d'eau, de bois et de bonnes terres. Les Romains y avaient créé une importante colonie: on le voit par des ruines éparses autour d'énormes oliviers sur un très grand périmètre.

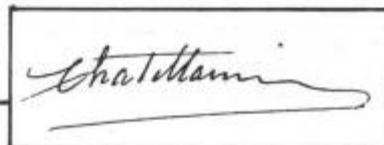
On est d'autant plus assuré de la réussite de la colonisation à Roknia que de hardis cultivateurs du Centre de la France ont déjà fait l'essai en achetant, il y a dix ans, à l'ouest de l'oued Mougère, des lots domaniaux sur lesquels ils ont réussi à se maintenir malgré le manque de routes. Aujourd'hui, ils ont surmonté les plus dures difficultés, et la route de Roknia qui est faite jusque chez eux leur fait un avenir assuré.

Ils ont réclamé, à cors et à cris, un médecin de colonisation à Gastu (comme, du reste, ce dernier centre qui en est privé ainsi que Enchir-Saïd). L'un de vos prédécesseurs a voulu leur donner satisfaction en fixant la résidence du médecin de colonisation de Jemmapes à Gastu. Cela pourrait se faire sans inconvénient puisque Jemmapes possède un médecin communal. Mais l'ex-administrateur a préféré les soins immédiats pour sa personne, et les choses sont comme devant, malgré le décret.

A peu de temps de là, une mère de famille veuve, faisant partie de cette petite colonie de l'oued Mougère, est morte sans le secours du médecin: celui de Jemmapes - qui est à 30 kilomètres de l'oued - se trouvait en transport du côté d'El Arrouch mixte à 30 autres kilomètres de Jemmapes.

Nous devons, Monsieur le Gouverneur Général, nous les anciens de ce pays, vous seconder autant que possible dans l'oeuvre de rénovation que vous avez entreprise pour l'Algérie, en vous signalant tout ce qui est de nature à augmenter les ressources du budget spécial et à en atténuer les charges. Pour cela, nous croyons sincèrement qu'il n'y a pas de meilleur moyen, dans ce pays privé d'industrie, que la mise en valeur rapide de toutes les terres détenues par le Domaine: leur produit seront un élément considérable pour le commerce et produiront ce trafic indispensable pour nos lignes de chemin de fer.

Et ce sera, Monsieur le Gouverneur Général, votre honneur d'avoir fait revenir la prospérité et assuré l'avenir de notre Algérie.



## JEMMAPES 2010

Paix, santé pour 2010, et nombreuses joies familiales dont celle des retrouvailles qui se dérouleront aux Angles le dimanche 6 septembre à midi - prière de bien vouloir le noter déjà. Pour ceux qui arrivent le samedi et repartent le lundi matin, l'hébergement se fait au Petit Manoir et les repas sont pris à La Tonnelle. En mai, pour l'inscription, une feuille très détaillée sera jointe au numéro 82 de "Jemmapes et sa région".

## Votre courrier

● Jean GREVET  
60 rue des Hauts-Champs  
45000 Orléans  
A la réception du numéro 80 de septembre de "Jemmapes et sa région", j'ai été surpris puis amusé de voir le jeune Jean Roux chevauchant dans une attitude altière, l'âne d'Henry Canuel dont la mère était ma grand-mère. Or, il se trouve que, passant toutes mes vacances chez cette grand-mère, j'ai souvent chevauché, moi aussi, un âne qui s'appelait "Tarzan" et avec lequel je parcourais la campagne jusqu'à Sidi Mézière. Ce devait être dans les années 1938/40, et j'en ai conservé un souvenir vivace.

● LES ARCHIVES  
DIOCESAINES  
Les archives diocésaines de la catholicité en Algérie ont été récemment confiées à des monastères de France métropolitaine.

En ce qui concerne l'évêché de Constantine et d'Hippone, les anciens diocésains doivent désormais s'adresser uniquement au :  
Monastère des Clarisses  
16 avenue Paul-Cézanne  
13090 Aix en Provence.  
Tel. 04 42 23 08 17.

● Mme CHAUDET Javel  
"Le Termon"  
1957 boulevard Grangent  
34200 Sète

Quel bonheur et quelle surprise de trouver, dans le journal, un article sur mon arrière-grand-père "homme providentiel"! Cela fait très plaisir. Merci d'avoir su le mettre à l'honneur. Je vais en envoyer une copie à chacune de mes filles afin qu'elles ajoutent ce document à ce qu'elles ont de cet ancêtre... Heureuse aussi de l'article sur Laurent Seyvet, confesseur, ma maman en parlait car elle l'avait bien connu par tout ce qu'il faisait de bon... Et le Guerbès! Maman y était allée enfant, avec des amis de la famille, quelques jours en camping; elle en était revenue avec une crise de paludisme mais de très bons souvenirs. Merci, également, des belles photos couleur; je n'y ai reconnu que Mme Brandi et sa sœur. Vous êtes tous bien courageux d'organiser et de faire des voyages pour vous retrouver. Mon mari et moi ne bougeons plus guère avec 85 et 83 ans.

● Guy GODARD  
7 rue du Baïton  
57160 Scy Chazelles  
Papa s'est rapproché de mon frère, dans les Pyrénées, à La Tour de Carol. Il est heureux de lire "Jemmapes et sa région" qui fait un devoir de mémoire remarquable car, à la différence d'autres, l'étude s'étend à un passé plus éloigné. La famille Godard s'agrandit: la naissance d'Eugénie a porté à cinq le nombre de mes petits-enfants et cinq aussi le nombre des arrière-petits-enfants de mon père.

● Paul RAVANETTI  
Impasse de La Gachette  
83440 Montauroux  
En emportant ma perruque, le matin 14 juin matin, au moment de mon départ pour la réunion des Angles, je ne pensais pas qu'elle aurait autant de succès. Le "Jem 2009" est particulièrement bien léché, avec avec ce petit passage qui traduisait mon impatience de revoir enfin Louis, un pote de toujours que je n'avais pas revu depuis 1960. Ce qui m'a touché personnellement beaucoup, ce fut de constater que les sexagénaires que nous sommes - et d'autres plus jeunes - commencent à s'intéresser à cette sympathique réunion des Angles. Il convient, en effet que les cadets viennent grossir nos rangs, car - hélas! - nos aînés n'ont jamais en rajouissant.

● Fathia CHERIFI née Kerkoub - Maghria Hussein-Dey Alger  
Je suis la petite élève de la classe maternelle jemmapoise - an née scolaire 1954-55 - qui figure sur la photographie parue dans "Jemmapes et sa région" n° 63 de janvier 2004. Mère de quatre enfants, j'enseigne la biologie dans un lycée et tiens à apporter ma contribution à votre journal qui me plaît beaucoup. Je suis poète et j'ai écrit un poème sur notre cher Jemmapes, que je vous envoie afin de le publier. Je suis sûre que beaucoup vont l'aimer et se rappeler pas mal de souvenirs, tout comme moi la nostalgique. Actuellement, je vis à Ager, mais je m'efforce d'aller à Jemmapes aussi souvent que possible. Mes amitiés à toutes et à tous.

## JEMMAPES DE MON ENFANCE

Toi mon village que j'adore,  
Tu m'as offert ton air - premier souffle de vie -  
Afin que je pousse mon premier cri.  
Tu couleras dans mes veines jusqu'à la mort.

J'ai la nostalgie de nos jeux d'enfants  
Tout aussi innocents que nous l'étions,  
La marelle, les osselets, colin-maillard, nous jouions  
Faisant de notre vie le printemps, goûtant à la joie du moment.

Aujourd'hui, dans ton cimetière, je revois la vie,  
Un mur bas, blanchi,  
Sépare nos êtres ravis par la mort.  
Les cyprès majestueux y veillent encore.

Les âmes de tous bords errent, heureuses de se retrouver,  
Racontant des histoires sur tout et sur rien,  
Sans frontière ni animosité  
Car, entre elles, l'amitié a tissé le lien.

Je revois encore les plaines à perte de vue  
Quand les rayons de soleil brisent les voiles du matin,  
Nous offrant des vignes aux feuilles frémissantes qui nous saluent,  
Portant la couleur de l'espoir et des fruits divins.

Je revois encore l'arcade du portique du marché  
Abrisant un nid de cigognes, et leurs petits  
Qui craquent toute la journée,  
Heureuses de vivre sous le soleil du pays.

Je sens encore les parfums de tes lilas et tes jasmins  
Qui embaumaient chaque ruelle, chaque rue,  
Et les arômes de tes épices mouluées  
Qui nous enivraient soir et matin.

J'entends encore les accordéons et les musettes  
Animants les bals sur la placette  
Où voltigeaient les couples par la valse emportés,  
Goûtant à la fraîcheur ressuscitante des chaudes soirées d'été.

J'entends encore les éclats de voix de l'innocence  
Animant les cours de récréation  
Où des filles et des garçons  
Font leurs premiers pas dans un monde de tolérance.

Je revois encore mon père, au village,  
Sillonner les rues, les ruelles, les passages,  
Le bonheur de tendre les lettres  
De la sacoche en cuir, son bien-être.

Au son de sa voix, les femmes ouvrent leurs portes,  
Les enfants de tous âges accourent,  
Les hommes s'arrêtent et l'entourent:  
Il sème la joie, et l'amour il récolte.

Toi, Jemmapes de mon enfance, ô combien coquet,  
Dans mon cœur, toujours présent,  
Tu habites mes rêves d'antan.  
Ne jamais t'oublier et toujours t'aimer.

● Maurice CHAPUIS  
57, rue Maréchal-Leclerc  
68600 Obersaasheim  
Où est le temps de jadis dans notre village? On y avait moins de soucis et l'on profitait de la bonne vie campagnarde. Je me souviens des cafés Mangion, Tournou; de la pizzeria Di-Napoli et de la boulangerie Bonnici où ma tante Jeanne Meliac faisait ses courses. On s'arrêtait aussi chez Teuma, rue du Bème-de-Ligne, pour bavarder un moment, avant de rejoindre la ferme à pied. Et, en 1942-43, on allait se réfugier à Jemmapes à l'époque où Bône se trouvait bombardé chaque nuit.

● Francine BARNET Huck  
79, rue des Poilus  
06140 Vençe  
Quel plaisir de regarder chaque vi-sage, chaque silhouette sous la tonnelle du Petit Manoir! Quel bonheur de s'apercevoir qu'on ne s'est pas encore dilué dans la masse des soixante millions de Français!

## Jemmapes et sa région

● ECOT ANNUEL  
- Ordinaire: 15 euros  
- Soutien: 20 euros  
par chèque libellé  
"Amicale des Jemmapois"  
à Marguerite Tournier  
34 C, avenue Daniel-Ferry  
93700 Drancy  
01 48 95 34 64  
● REDACTION  
Jean Benoit  
440, route de Vulmix (A 36)  
73700 Bourg Saint-Maurice  
04 79 07 29 31  
jemmapyc@laposte.net  
ou jemmapyc@yahoo.fr

  
Fedelweiss  
☎ 04.79.07.05.33

## Camet

### DECES

Avec très grande tristesse, nous avons appris le décès de:  
- Jean AQUILINA, 87 ans, le 02 08 09 à Le Plessis Bouchard (95); père de Marie-Christine, feu Françoise et Jean-Paul; grand-père d'Edith, Peter-John, Olivier, feu François et Florence  
- Frédéric FARINA, 91ans, le 19 09 09 à Nérac (47); frère de feu Léon et beau-frère d'Yvonne; neveu de Sylvain Bonnet; oncle de Danièle van Vyve et Christian Farina, cousin de Luce Fillol, Georges Di-Napoli et Francette Nublat.  
- Anne-Marie BARTHAS née Delaporte, 68 ans, le 11 10 09 à Castres (81); épouse de feu Maurice; mère et belle-mère de Catherine et Marc Espezo; fille de Yolande Delaporte née Bouny; grand-mère de Claire, Joseph et Gabriel; sœur de Martine Ferri épouse de Pierre, et de Christine Didierlaurent; tante de Cécile, Gabrielle, Marie, Jean et Charles.  
- Marc XUEREB, dit Jacky, 81 ans, le 18 11 09 à La Teste de Buch(33); époux d'Alberte née Beaugard; père de Françoise, Brigitte et Anne; grand-père de neuf petits-enfants et trois arrière-petites-filles.  
Nos condoléances cordiales aux familles plongées dans l'affliction.

### NAISSANCES

Nous avons appris avec une très grande joie la naissance de:  
- Eugénie GODARD le 09 02 09, fille de Pierre Jean et Aurélie née Minard; petite-fille de Guy et Jacqueline née Grosclaude; arrière-petite-fille de Charles Godard; sœur de Marius et Blanche; cousine d'Emilie et Clément.  
Tous nos vœux à la nouveau-née et nos félicitations à tous les siens.

### NOCES D'OR

- Annie COUDOUNEAU et Francis BOURGE qui s'étaient unis à Philippville le 11 avril 1959.

Nos vœux de bonne route vers les noces de diamant.

● Arrêté à la date du 01 12 09.